

BNP PARIBAS

Société anonyme au capital de 2 198 641 552 euros
Siège social : 16, boulevard des Italiens – 75009 PARIS
662 042 449 RCS PARIS

Le 12 mai 2009

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES SOUMIS A L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 13 MAI 2009

Le présent descriptif est établi en application de l'article 241-2, I du Règlement général de l'Autorité des Marchés financiers (AMF).

Date de l'assemblée générale appelée à autoriser le programme de rachat

13 mai 2009

Répartition par objectifs des titres de capital détenus par l'émetteur au 8 mai 2009

- 93 112 actions sont détenues dans le but d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise,
- 819 294 actions sont détenues en vue de leur annulation,
- Aucune action n'est détenue pour être remise en paiement dans le cadre d'une opération de croissance externe,
- 158 851 actions sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Objectifs poursuivis par BNP PARIBAS

A travers le programme qui fait l'objet de la cinquième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2009, BNP Paribas entend racheter des actions :

- en vue de leur annulation dans les conditions fixées par l'Assemblée générale extraordinaire ;
- dans le but d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;
- aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- à des fins de gestion patrimoniale et financière.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que BNP Paribas se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions ordinaires qui ne pourra excéder 10% du nombre d'actions ordinaires composant le capital de BNP Paribas, soit, à titre indicatif au 31 mars 2009¹, 91 209 610 actions, ce qui représente, sur la base du prix maximum de rachat de 68 euros par action fixé à la cinquième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2009, un investissement théorique maximal de 6 202 253 480 euros. Il est précisé que cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions ordinaires BNP Paribas SA cotées au compartiment A d'Eurolist d'Euronext – Code ISIN FR0000131104.

BNP Paribas détenant au 8 mai 2009 directement ou indirectement 2 073 963 actions ordinaires, représentant au total 0.19% de son capital social, et 0.23% de la catégorie considérée, elle est susceptible d'acquérir à la date du présent descriptif 89 135 647 actions, représentant 8.11% de son capital social et 9.77% de la catégorie considérée, soit, sur la base du prix maximum de rachat de 68 euros par action fixé à la cinquième résolution soumise au vote de l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2009, un investissement théorique maximal de 6 061 223 996 euros.

Durée et calendrier du programme

L'autorisation de rachat conférée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 13 mai 2009 sous réserve de l'approbation de la cinquième résolution précitée sera consentie pour une période de dix-huit mois à compter de cette assemblée, soit jusqu'au 12 novembre 2010.

Tableau des opérations effectuées dans le cadre du précédent programme de rachat

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 17 mai 2008 ² au 8 mai 2009	
Pourcentage de capital social détenu (direct et indirect) ³	0.19%
Pourcentage de capital détenu dans la catégorie considérée (direct et indirect) ³	0.23%
Nombre d'actions acquises dans le cadre de précédents programmes de rachat et annulées au cours des 24 derniers mois	29 472 732
Nombre d'actions acquises dans le cadre du précédent programme de rachat et détenues en portefeuille ³	158 851
Valeur comptable brute de ce portefeuille	7 413 311 euros
Valeur de marché de ce portefeuille ⁴	7 288 878 euros

¹ Date de la plus récente constatation du capital.

² Le dernier descriptif du programme, publié le 21 mai 2008 préalablement à l'Assemblée générale mixte du même jour, a été établi en date du 16 mai 2008.

³ A la date du 8 mai 2009.

⁴ Au cours de clôture du 8 mai 2009.

	Flux bruts cumulés		
	Achat	Ventes / Transferts	
		<i>Vente dans le cadre du contrat de liquidité</i>	<i>Livraison d'actions gratuites</i>
Nombre de titres	226 244	217 967	870 536
% du capital social	0.02%	0.02%	0.10 %
% de la catégorie considérée	0.02%	0.02%	0.08 %
Cours moyen des transactions	51.04 euros / action	51.73 euros / action	0,00 euro / action
Montant	11 547 696 euros	11 274 663 euros	0 euro

BNP Paribas n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre du précédent programme de rachat et ne détient aucune position ouverte sur produits dérivés au jour de la diffusion du présent descriptif.